



Pekuakamiulnuatsh
Takuhikan

X1 102 011

Procès-verbal de la réunion spéciale de Katakuhimatsheta de la Première Nation des Pekuakamiulnuatsh par courriel, le vendredi 27 mars 2020 de 9 h à 9 h 30.

SONT PRÉSENTS : M. Clifford Moar, chef
M. Jonathan Germain, vice-chef
M. Charles-Édouard Verreault, vice-chef
M. Stacy Bossum, conseiller
M. Patrick Courtois, conseiller
M^{me} Élisabeth Launière, conseillère
M^{me} Christine Tremblay, directrice générale
M^{me} Josée Buckell, greffière

EST ABSENT : M. Stéphane Germain, conseiller (SUSPENDU)

ORDRE DU JOUR :

1. Ouverture de la réunion
2. Développement des relations humaines et administration
 - 2.1 Amendement n° 7 de l'entente financière 2019-2020 avec le MSAC et Santé Canada
3. Levée de la réunion

Considérant le contexte de pandémie COVID-19, Pekuakamiulnuatsh Takuhikan a donné son accord à procéder à la présente réunion spéciale via courriel, de 9 h à 9 h 30.

1. OUVERTURE DE LA RÉUNION

La réunion par courriel débute à 9 h.

RÉUNION SPÉCIALE DE KATAKUHIMATSHETA

2. DÉVELOPPEMENT DES RELATIONS HUMAINES ET ADMINISTRATION

AMENDEMENT N° 7 DE L'ENTENTE FINANCIÈRE 2019-2020 AVEC LE MSAC ET SANTÉ CANADA

RÉSOLUTION N° 7666

CONSIDÉRANT que Pekuakamiulnuatsh Takuhikan est inscrit dans sa démarche d'autodétermination et d'autonomie gouvernementale, entend assurer une saine gouvernance et une gestion efficace et transparente des affaires et des biens de la Première Nation des Pekuakamiulnuatsh;

CONSIDÉRANT que Katakuhimatsheta, dans le cadre de ses orientations et priorités, a identifié comme axe prioritaire la mise en œuvre d'encadrements et de mécanismes de gouvernance fondés sur l'efficacité, la transparence et l'intégrité afin d'assurer la saine gestion de nos ressources;


CONSIDÉRANT que ces programmes et services touchent principalement les domaines de l'éducation, de la santé et du mieux-être collectif, du développement social, des infrastructures communautaires, de la gouvernance, du développement économique, ainsi que des services d'aide à l'enfance et à la famille;

CONSIDÉRANT que Pekuakamiulnuatsh Takuhikan est signataire d'une entente de financement avec le ministère des Services aux Autochtones Canada (MSAC);

CONSIDÉRANT que cette entente de financement est en vigueur depuis le 1^{er} avril 2019, et ce, jusqu'au 31 mars 2029;

CONSIDÉRANT que le MSAC désire amender cette entente afin d'ajouter un montant de 1 737 071 \$ pour l'année financière 2019-2020, ainsi que 830 945 \$ pour l'année 2020-2021 qui se compose comme suit :

- Un financement fixe de 17 957 \$ pour des revendications particulières du Chemin de fer;



RÉUNION SPÉCIALE DE KATAKUHIMATSHETA

- Un financement fixe de 180 \$ pour le développement de la capacité de gouvernance de la participation communautaire en lien avec la démarche constitutionnelle;
- Un financement fixe de 1 402 706 \$ pour la réfection de la rue Mahikan;
- Un financement global de 41 276 \$ pour le développement de systèmes modernes de technologies d'information et de communications en cybersanté;
- Un financement global de 32 177 \$ pour la Stratégie fédérale de lutte contre le tabagisme;
- Un financement préétabli de 123 514 \$ pour les services de soutien - Résolution des questions des pensionnats indiens (9 275 \$ pour 2019-2020 et 114 257 \$ pour 2020-2021);
- Un financement souple de 23 015 \$ pour des services de santé en matière de guérison par des approches traditionnelles;
- Un financement souple de 815 \$ pour des services de santé et de soutien culturel – Femmes et filles autochtones disparues et assassinées;
- Un financement souple de 793 077 \$ pour le Principe de Jordan (76 389 \$ pour 2019-2020 et 716 688 \$ pour 2020-2021);
- Une subvention de 133 299 \$ en rajustement pour les activités axées sur la santé.

IL EST RÉSOLU d'approuver l'amendement n° 0007 et de signer l'entente de financement avec le ministère des Services aux Autochtones Canada (MSAC) pour un montant total de 1 737 071 \$ pour l'année financière 2019-2020, et de 830 945 \$ pour l'année financière 2020-2021 faisant passer le total de l'entente 2019-2020 à 37 723 070 \$ et l'entente 2019-2029 à 259 618 835 \$;

IL EST FINALEMENT RÉSOLU de désigner le chef et les conseillers à signer cet amendement.

Proposée par M. Stacy Bossum
Appuyée de M^{me} Élisabeth Launière
Adoptée à l'unanimité

RÉUNION SPÉCIALE DE KATAKUHIMATSHETA

3. LEVÉE DE LA RÉUNION

Levée de la réunion à 9 h 30.

La greffière,

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'JB', written in a cursive style.

Josée Buckell